
DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30
MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, ~~Stéphanie LAMANT~~, Didier CARETTE, Isabelle MAIRESSE, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, ~~Aurore WALEMME~~, Valéry ANSELOT, ~~Peggy QUINZIN BERNARD~~, ~~Guillaume PIERART~~, Thierry LEMOINE, ~~Alexandre BRICOUT~~.

Absents excusés :

- Stéphanie LAMANT a donné procuration à M Bernard MOLITOR
- Aurore WALEMME a donné procuration à Mme Annie DUVETTE
- Peggy QUINZIN ne donne pas de procuration
- Guillaume PERART n'a pas donné de procuration
- Alexandre BRICOUT a donné procuration à M Thierry LEMOINE

Date de convocation : 22 mars - **Date d'affichage :** 22 mars

Nombre de Conseillers présents : 10 **Qui ont pris part aux délibérations :** 13

Secrétaire de séance : Franck HUGOT

Demande de subvention ADVB Energie - Changement des chaudières aux écoles primaires de Sars-Poteries

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux remplacements des chaudières pour les écoles primaires de Sars-Poteries.

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune a la possibilité de bénéficier d'une subvention au titre de l'Attribution de la Dotation Village et Bourg (A.D.V.B)

Le projet est estimé à **49 800€ HT** et le montant de la subvention sollicitée est de :
- **24 900 € HT pour les travaux soit à hauteur de 50%**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à l'unanimité cette proposition :

- **DECIDE** la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- **SOLLICITE** l'attribution des subventions au titre de la A.D.V.B 2023
- **DEMANDE** que cette dépense soit inscrite au Budget
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire